

■ **ZOO ET PISCINE DES MARECOTTES S.à.r.l.**, à Sal-
van, 1923 Les Marécottes/Salvan, nouvelle société à responsabi-
lité limitée. Date des statuts: 23. 03. 2002. But: exploitation d'un
jardin zoologique et d'une piscine avec café-restaurant, aux Ma-
récottes/Salvan. Capital social: CHF 50'000.--. Faits qualifiés: ap-
ports en nature et reprise de biens: selon convention authentique
du 23.03.2002 et bilan au 28.02.2002 sont apportés à la société
des actifs et passifs de la raison individuelle 'Marylène Meyer, Zoo
et Piscine des Marécottes', à Salvan. Les actifs (caisse, banque,
stock marchandises, transitoires, titres, matériel, mobilier, amé-
nagements et construction du café-restaurant, machines et amé-
nagements zoo, animaux, machines et aménagements piscine,
droit de superficie distinct et permanent No 1a sur plan 12D de
Salvan) s'élevant à CHF 1'627'471.71 et les passifs à l'égard des
tiers (créanciers et frais dus, dette bancaire, prêt crédit hôtelier,
crédits Lim) à CHF 1'577'318.65, l'actif net est de CHF 50'153,06.
Apport accepté pour ce prix et payé par remise aux fondateurs des
deux parts qui constituent le capital, le solde de CHF 153,06 étant
inscrit au passif du bilan en faveur de l'apporteur. Organe de pu-
blication: FOSC et Bulletin Officiel du Canton du Valais. Capital
social entièrement libéré. Personnes inscrites: Meyer, Marylène,
de Knutwil, à Les Marécottes (Salvan), associée et gérante, avec
signature individuelle, pour une part sociale de CHF 24'000.--;
Amacker, Jörg, de Eischoll, à Châtelaine (Vernier), associé et
gérant, avec signature individuelle, pour une part sociale de
CHF 26'000.--.
Journal no 500 du 29.05.2002
(00496110 / CH-621.4.006.703-4)